



# COMPTE RENDU CAPD 9 mai 2017

**Déclaration préalable du SNUipp (en pièce jointe)**

**Déclaration préalable du SE**

**Ordre du jour :**

- **BOE : pas de recrutement**
- **Demandes de disponibilité, détachement et réintégration**

46 demandes de renouvellement de mise en disponibilité + 7 nouvelles demandes  
11 demandes de renouvellement de détachement + 8 nouvelles demandes  
31 demandes de réintégration

Le SNUipp souhaite que toutes les demandes soient accordées.

La demande de réintégration est acceptée sous réserve du résultat de la visite médicale.

Toutes les demandes de détachement sont accordées en attente de l'arrêté ministériel.

Tension sur les effectifs enseignants, les nouvelles demandes pour convenances personnelles ne sont pas accordées.

Les renouvellements et nouvelles demandes pour convenances personnelles ne seront plus accordés systématiquement. Toutes les réintégrations sont accordées.

## **Demandes de temps partiels**

184 demandes

Demandes sur autorisation : 36 à 50 % et 78 à 75%

Demandes de droit : 32 à 50 % et 38 à 75%

Demandes de temps partiel annualisé : 4

Le SNUipp demande que toutes les demandes soient accordées sauf le 75% annualisé impossible.

Le DASEN accorde toutes les demandes. L'année prochaine, les demandes de temps partiels sur autorisation devront parvenir avant les vacances d'hiver et les collègues seront reçus par l'administration.

Le GT temps partiels aura lieu le jeudi 18 mai.

- **Demandes INEAT/EXEAT**

Le SNUipp est conscient de la situation déficitaire du département l'année prochaine et remercie (!) les gouvernements précédents d'avoir ainsi rendu quasi impossible le fonctionnement du service public d'éducation en supprimant le surnombre dans notre département. Nous sommes déjà confrontés au manque de remplaçants et bientôt au manque d'enseignants devant chaque classe...

Le SNU demande cependant que tous les INEAT/EXEAT soient accordés et que les collègues n'aient pas à pâtir de la gestion à flux tendu du ministère. Il rappelle qu'en cas de déficit le recours à la liste complémentaire est possible.

DASEN : Pas de réponse des départements donc pas de décision. Report en juin au mieux.

Cas des PES : Concernant les INEAT/EXEAT des PES, seuls les échanges terme à terme sont possibles. Deux stagiaires du territoire de Belfort souhaitent intégrer le département pour une demande de sortie. Le barème départagera donc les candidats. Réponse en juin.

- **Postes à profil avec nomination hors barème**

Le SNUipp-FSU réaffirme son désaccord avec le principe et demande à nouveau que les collègues soient nommés au barème. Il réaffirme son opposition aux postes à profil et rappelle que le ministère avait demandé qu'ils soient moins nombreux. Par ailleurs les trois autres départements de l'académie ont déprofilé les postes de PDMQDC.

Le SE propose des postes à compétences particulières pour remplacer certains postes à profil.

Plus de maîtres que de classes :

PDMQDC : 12 candidats, 8 avis favorables, 4 avis défavorables.

Nous avons demandé lecture des avis en groupe de travail et revendiquons une meilleure lisibilité des dispositifs dans un premier temps et l'abandon du profilage dans un second temps.

- **Demandes d'intégration des instituteurs dans le corps PE**

4 candidats pour 3 intégrations : Marie-Claire Curie, Anne Curtet, Laurence Mignon sont intégrées.

- **Mouvement**

Statistiques mouvement : 456 participants.

161 collègues obtiennent un poste : 35,31 %

200 collègues restent sans poste.

2 collègues obtiennent un poste par vœu géographique placé en première position.

31 mai 2017 : commission de certification CAFIPEMF

Lecture de la note d'information :

- ✓ *Direction d'école*

Le SNUipp rappelle son opposition à la liste d'aptitude direction et demande que tous les collègues ayant fait des vœux sur des postes de direction soient inscrits d'office sur la liste. Il rappelle que l'année précédente l'institution elle même a appelé les enseignants qui n'étaient pas inscrits sur la Liste d'aptitude avant la CAPD mouvement pour qu'ils candidatent afin que les IEN puissent rapidement donner un avis sur la manière de servir. Nous demandons que l'équité de traitement soit respectée cette année et que les postes de direction soient pourvus pour faciliter le fonctionnement des écoles et des équipes. L'IA refuse.

- ✓ *Points de handicap*

Le SNUipp rappelle son opposition aux points de handicap et indique que la marge d'appréciation de la CAPD a toujours permis de prendre en compte les situations difficiles. Il note que les 50 points ont été attribués à 18 collègues en 2 ans auxquels on ajoute les 7 nouvelles demandes de cette année. Le SNUipp n'est pas qualifié pour juger de la justesse ou non de la bonification accordée. Toutefois nous craignons une augmentation exponentielle de ce type de bonification et constatons que ces 50 points ne règlent pas forcément les problématiques inhérentes aux reconnaissances MDPH ou aux difficultés des collègues.

Constitution d'une première liste de postes vacants.

## Questions diverses du SNUipp

- **Emploi du temps des PEMF suite à l'octroi d'un 1/3 temps de décharge**

En réflexion

- **Point sur les demandes de détachement ou d'intégration dans le nouveau corps des psychologues et modalités d'information des personnels**

Il y a eu une réunion académique, les psychologues scolaires ont jusqu'au 31 mai pour choisir.

- **Vœu sur la direction d'Ounans** : Le dasen refuse le vœu du collègue qui a oublié de se réinscrire sur la liste d'aptitude à la direction.
- **Collègues en difficulté : nous contacter**
- **Nombre de PES pour 2017/2018**  
40 sans les prolongations de scolarité qui ne sont pas connues pour l'instant.
- **Postes gelés pour stagiaires** : les mi-temps seront réservés lors du groupe de travail temps partiels.
- **Liste des postes vacants pour seconde phase** : voir la liste publiée sur le site du SNUipp après le GT temps partiels.

## **Questions diverses du Se-UNSA :**

- **Date de départ des stagiaires en CAPPEI et stage direction de juin** :  
Date inconnue, le PAF n'est pas terminé.
- **Point sur journées déchargées pour les directeurs des écoles de 3 classes** :  
Pas de réponse pour l'instant, bilan en fin d'année.

Les commissaires paritaires du SNUipp-FSU